

<http://pierre-alainmillet.fr/2016-annee-des-grands-travaux-du>



2016 : année des grands travaux du réseau de chaleur !

- DHD - Energies -

Date de mise en ligne : vendredi 29 avril 2016

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Plus de 40 participants, représentants des bailleurs et des copropriétés du réseau de chaleur étaient présents ce 26 avril pour la présentation des travaux du réseau de chaleur. Car l'année 2016 est l'année de tous les chantiers prévus dans le cadre de la nouvelle délégation de service public pour le réseau de chaleur, nouvelles unités de production (biomasse, gaz, nouveaux moteurs de cogénération électrique), rénovation de certains segments de réseau, enfin modernisation des sous-stations.

J'ai introduit cette réunion en rappelant les objectifs de ce nouveau contrat, peser à la baisse sur les tarifs et favoriser leur stabilité, augmenter la part des énergies renouvelables et se rendre indépendant du fuel, assurer la transparence et l'information des abonnés et des usagers.

! Tous les travaux financés par le délégataire

J'ai rappelé que tous ces travaux sont prévus et financés dans le cadre du nouveau contrat, qui a permis une baisse de près de 15% du tarif en 2016 [1] (pour 10% de baisse prévue au contrat), avec une nouvelle baisse de 7% pour le 1er janvier prochain, avec la prise en compte de la nouvelle chaudière bois en construction..

Je le répète car la question a été posée dans la soirée. Pas un impôt des Vénissiens n'est utilisé pour financer le réseau de chaleur. On dit que « la chaleur paie la chaleur » [2], et tous les travaux sont financés par la société Vénissieux Energie, dans le cadre du tarif négocié, tarif en baisse nette donc. Ni les contribuables, ni les usagers ne paieront quelque chose de plus, pas de P4 complémentaire, comme on aurait dit avant s'il avait fallu un avenant au contrat.

<http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/d7umg5mzvqhfe1f-f15b1.jpg>

réunion publique sur les travaux du réseau de chaleur

pam

La réussite du nouveau contrat

Le nouveau contrat est actif depuis le 1/01/2015, donc depuis 15 mois. La première année a été consacrée à la mise en œuvre contractuelle, la mise en place des nouveaux contrats, de la nouvelle facturation avec les abonnés et c'est une réussite. Les objectifs de raccordement sont dépassés en terme de puissance souscrite, car de nouveaux abonnés se sont raccordés, compensant ceux qui réduisaient leurs besoins.

De nouveaux outils de communication ont été mis en place, dont une lettre annuelle que tous les usagers ont reçus, et un site internet [Vénissieux Energies](http://VénissieuxEnergies.com). Ce site va évoluer pour permettre aux abonnés de suivre leur consommation, leur factures. L'ensemble du réseau sera « instrumenté » avec des capteurs connectés en télérelevé, qui facilitent bien sûr l'exploitation, mais qui permettront aussi à la ville de suivre précisément l'activité, les coupures.

les coupures en 2016

Et l'année 2016 est donc consacrée aux travaux.

- des travaux sur la chaufferie qui se déroulent principalement en dehors de la saison de chauffe et n'ont donc pas de conséquences sur le service
- 5 tranchées pour rénover des segments de réseaux, tranchées qui bien sûr impliquent des coupures de réseau
- une centaine de sous-stations sur les 140 du réseau, avec des travaux nécessaires, dont une trentaine qui auront des travaux compliqués par le manque de place

La ville a beaucoup discuté avec Vénissieux Energie pour limiter les temps de coupures et ce qui a été présenté a été compris par les présents, qui n'oublient pas que jusqu'à l'an dernier, nous avions 5 jours de coupures pour maintenance annuelle

En 2016, dans le cadre exceptionnel de ces travaux, tout est planifié en dehors de la période de chauffe, le réseau reprendra normalement en octobre 2016, même si certains travaux se poursuivront jusqu'en Novembre.

Donc, 0 coupures de chauffage !

Mais bien sûr, des coupures d'eau chaude

- 2 jours max pour les coupures liées aux chantiers sur le réseau. Elles seront organisées du matin au lendemain soir, donc en fait, une nuit sans eau chaude
- 2 jours pour les travaux de sous-stations pour la majorité des sous-stations
- mais 4 jours pour les sous-stations qui nécessitent des travaux sans avoir la place nécessaire pour installer les nouveaux équipements en conservant les anciens

C'est pourquoi la communication est importante pour que chacun sache bien comment il est impacté. Un dossier a été remis à tous les participants. Il sera disponible sur le [site internet de la ville](#)

Mais surtout, chaque abonné (syndic ou bailleur) sera informé par courrier de la date des travaux de sa sous-station. Vénissieux Energie organisera avec les abonnés un affichage dans les allées. Expressions relaiera tous les 15 jours le planning prévu de travaux, et un numéro vert sera mis en place pour répondre à toutes les questions.

questions et réponses

- **Qui paie ?**

Je le répète, c'est bien Vénissieux Energie qui finance la totalité des travaux ! Les usagers ne paient rien de plus que le tarif contractualisé en 2014

- **Est-ce que les tarifs baissent ? je ne le vois pas..**

Je répète que les tarifs sont les mêmes pour tous et auront baissé de plus de 20% début 2017 par rapport aux tarifs de fin 2013 qui servaient de référence pour le nouveau contrat.

- **coupure d'eau chaude ? est-ce que ca veut dire qu'on n'aura plus d'eau ?**

non, bien sûr, mais l'eau au robinet sera froideâ€¦!

- **pourquoi passer le réseau en basse pression**

c'est Vénissieux Energie qui a fait cette proposition de changement des températures et pression du réseau pour répondre aux objectifs demandés par la ville dans la négociation du contrat de délégation. Cette technique permet de réduire les pertes d'énergies dans le réseau, et de réduire son coût de maintenance.. La haute pression nécessite des équipements plus « lourds », avec des règles de sécurité plus contraignantes, et leur seul intérêt est dans la puissance qu'ils peuvent distribuer, puissance qui ne correspond plus aux besoins des immeubles actuelsâ€¦!

- **pourquoi certains abonnés doivent des travaux dans leur sous-station coté réseau secondaire ?**

Parce que ces 20 sous-stations sur les 140 du réseau n'avaient pas de régulation propreâ€¦! elles utilisaient la régulation du réseau primaireâ€¦! Ce n'est plus possible dans le nouveau contrat et chaque abonné est responsable de la bonne régulation de son réseau secondaire. Il le fait à travers un prestataire de son choix, qui peut être le groupe Dalkia comme d'autresâ€¦! Les 20 sous-stations qui ne le faisaient pas doivent ajouter une vanne et un compteur.. Ces travaux représentent selon les cas de 5000€ à 250000€ et sont à la charge de chaque abonné. Ils doivent être réalisés avant la saison de chauffe 2016-2017â€¦!

[1] baisse par rapport au tarif de référence de fin 2013

[2] c'est à dire que ce sont les usagers du réseau de chaleur qui le finance et personne d'autre